

POUR L'ENVIRONNEMENT
LE DÉPARTEMENT AGIT !



DOSSIER DE PRESSE

ESPACE NATUREL SENSIBLE D'AZÉ

PROLONGEMENT DU SENTIER ENS « DU TOIT DES GROTTES À LA MOUGE »

MARDI 23 SEPTEMBRE 2025

HISTORIQUE : L'ENS D'AZÉ ORIGINEL

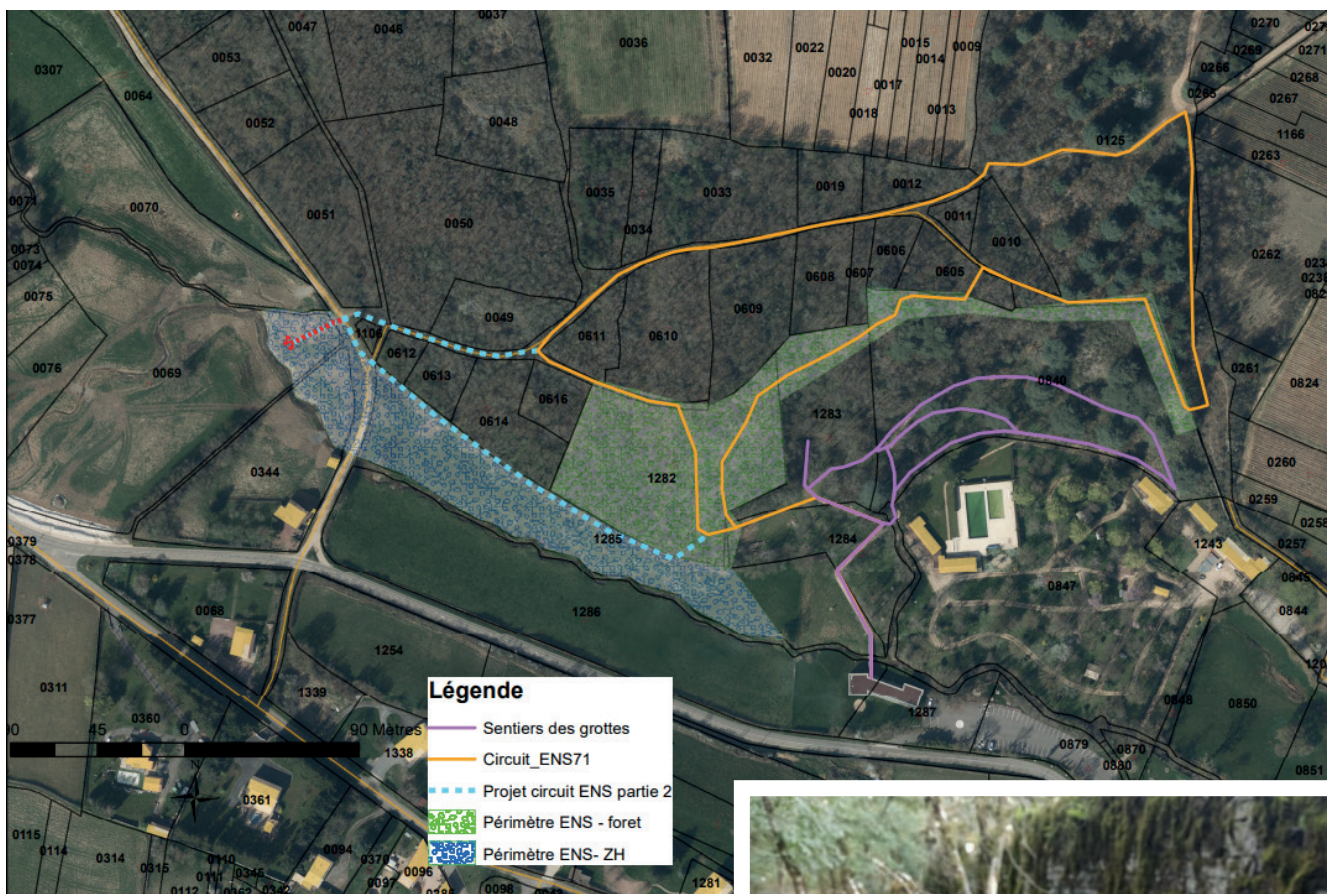
Le sentier de découverte initial du 6^e Espace naturel sensible départemental de l'ENS71 « *Sur le toit des grottes d'Azé* », a été inauguré le 5 juillet 2022. Le Département avait alors réalisé le tracé du circuit, la conception des différents panneaux pédagogiques ainsi que différents travaux de sécurisation (végétation, belvédère...) et de valorisation.

Ce sentier d'environ 1,2 km, complémentaire à la découverte des grottes préhistoriques, est composé de 10 panneaux pédagogiques, évoquant principalement les spécificités de la forêt d'Azé, et d'un belvédère d'environ 120m² réhabilité. Près de 7 000 visiteurs ont

été comptabilisés depuis l'ouverture de ce site (environ 2000 passages/an)

Nb : ce site, en partie classé « Sites et monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque » par arrêté du 10 février 1933 pour ces Cèdres et ses buis bicentenaires, a fait l'objet d'une autorisation d'aménagement par la commune d'Azé et la DREAL en juin 2021.

Le prolongement de ce circuit pédagogique, maintenant dénommé « **ENS d'Azé, du toit des grottes à la Mouge** » a été réalisé courant 2025 afin d'intégrer la zone humide résultant des travaux réalisés sur la rivière Mouge située en contrebas.



Périmètre de l'ENS et tracés des sentiers « forêt » et « zone humide »



LE PROLONGEMENT DE CIRCUIT

Compte-tenu des intérêts écologiques du secteur de la Mouge (présence d'espèces remarquables, zone humide en développement...), la rivière Mouge et les parcelles humides à proximité ont été intégrées dès l'origine au site ENS 71 d'Azé.

Si le projet de sentier ENS initial était opérationnel dès 2022, les travaux sur la Mouge et la création du sentier technique carrossable nécessitaient encore quelques années de travaux. Il a donc été décidé d'ouvrir la première partie du sentier sans attendre, dès 2022, et de compléter le circuit par la suite lorsque les conditions le permettraient.

La valorisation de la zone humide se révèle donc être la suite logique de la valorisation de l'ENS dans son ensemble et un complément pertinent au sentier ENS de 2022.

INTÉRÊTS DU PROLONGEMENT

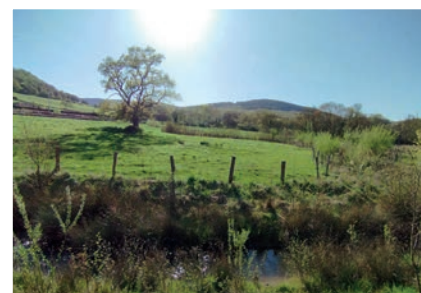
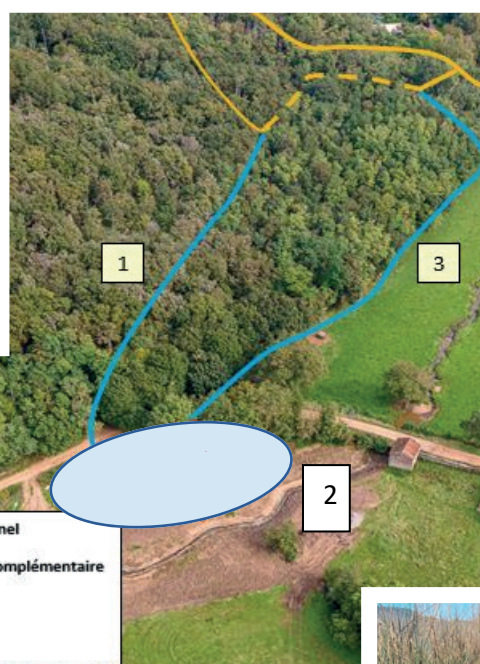
Ce prolongement s'appuie sur le travail déjà réalisé en 2022 : il permet ainsi de compléter le circuit existant (dont le thème relève principalement de la forêt) par une nouvelle portion dont le thème est l'eau et ses

déclinaisons : les zones humides (intérêts, faune, flore...), la rivière Mouge, mais aussi l'intervention de l'homme sur les milieux naturels, qui intègre la mise en avant du travail réalisé par les services du Département (DRI, DAT pôle Eau) et de leurs partenaires dans le cadre de la renaturation de la Mouge.

Enfin, avec une longueur de 400 m supplémentaires, la découverte d'un nouveau milieu naturel, la valorisation des travaux réalisés jusqu'à maintenant par le Département en faveur de la biodiversité, ce prolongement du sentier permettra d'assurer une plus grande polyvalence du circuit et d'accroître l'intérêt porté sur cet ENS départemental et par extension sur le site des Grottes d'Azé.

TRACÉ

Le circuit ENS est prolongé via le Chemin Rural de « Bassy au moulin de Fourgeau » existant qui aboutit sur le secteur de la Mouge (1). Sur le secteur de la parcelle humide, un ouvrage en bois permet ensuite de s'immerger au cœur de la parcelle humide (2). Le retour au point de départ se fait par le chemin technique des grottes également existant (3).



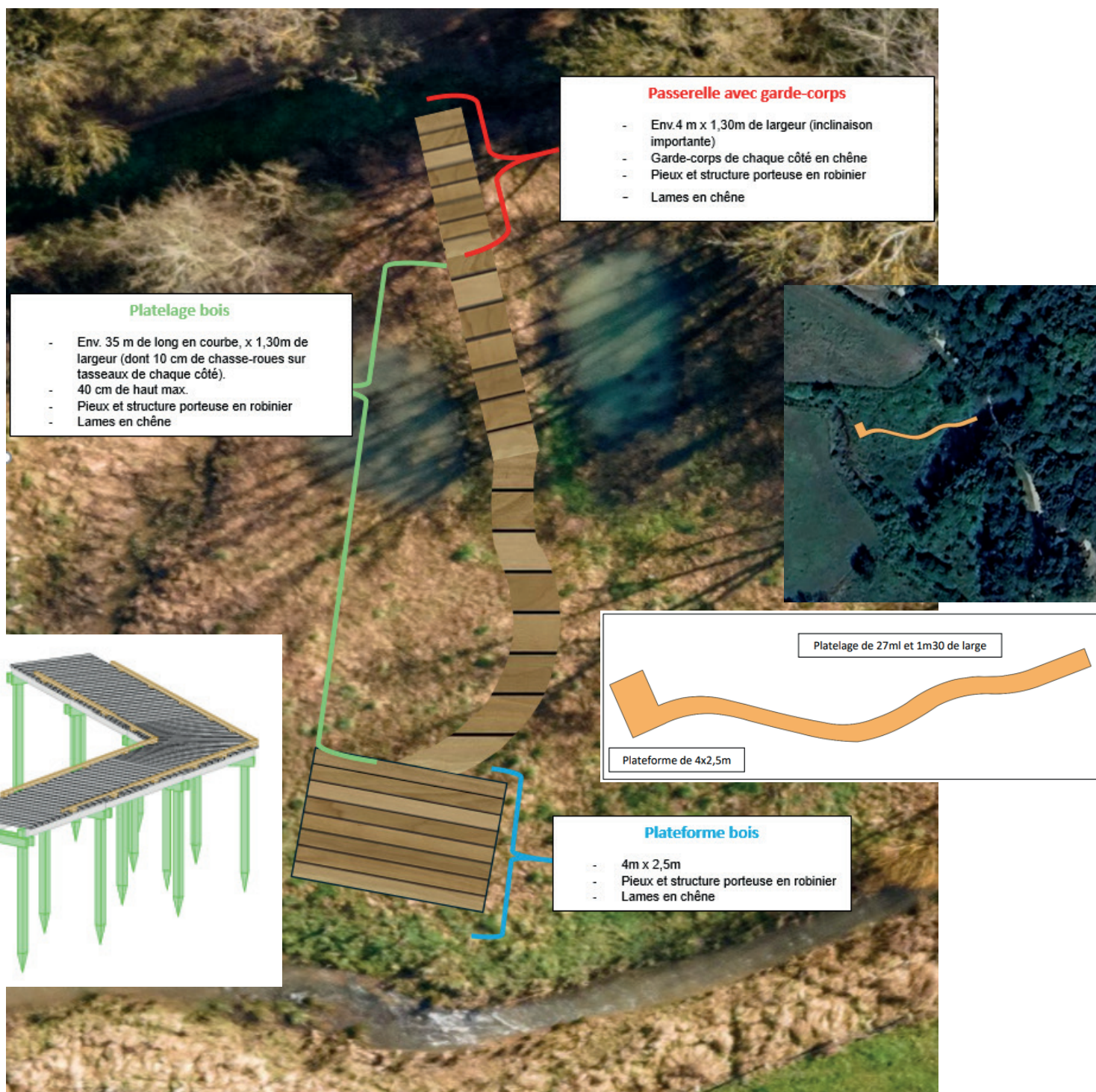
La partie du sentier ENS de 2022 qui ne sera plus empruntée deviendra alors une « alternative », une variante au sentier permettant pour le visiteur qui le souhaitent d'écourter le circuit et de revenir au point de départ plus rapidement.

CRÉATION D'UN PLATELAGE BOIS

Afin de découvrir la zone humide en toute sécurité, et de limiter l'impact des passages du public, la création et la mise en place de

plateles bois ont été confiées début 2025 à l'entreprise Jura Natura Service dans le cadre d'une consultation publique.

Cet ouvrage de 27 ml complété par une plateforme d'observation de 10 m² a été élaboré sur la base d'une structure en Robinier et d'un platelage en chêne. Il permet de s'immerger au cœur de la zone humide (entre les 2 mares temporaires) et s'approcher de la rivière.



**LES TRAVAUX
DE RÉALISATION
DU PLATELAGE
ONT ÉTÉ FINALISÉS
DURANT LE PRINTEMPS
2025.**



La partie du sentier ENS de 2022 qui ne sera plus empruntée deviendra alors une « alternative », une variante au sentier permettant pour le visiteur qui le souhaite d'écourter le circuit et de revenir au point de départ plus rapidement.

PANNEAUX PÉDAGOGIQUES

Le prolongement de ce sentier, qui évoque les zones humides/rivières, est agrémenté de 5 panneaux pédagogiques (1 situé avant la passerelle, 2 le long du platelage, 1 sur la plateforme et un dernier le long du sentier technique), complémentaires à ceux déjà réalisés en 2022 sur la forêt d'Azé. Ces panneaux,

conçus par l'Unité ENS départementale, ont été mis en forme, réalisés et installés par l'entreprise PicBois.

Les thèmes abordés sur ces panneaux seront les suivants :

- ➡ **les zones humides** (rôles, fonctions et évolution),
- ➡ **la flore** (les espèces observables sur site, description et anecdotes),
- ➡ **la faune** (les espèces observables sur site, description, informations diverses),
- ➡ **la rivière Mouge** (Origines, informations sur les travaux de reméandrage réalisés et leur évolution),
- ➡ **les rivières** (leurs dynamiques + information sur les travaux de mise en défend)



Espaces
naturels
sensibles
DÉPARTEMENT DE SAÛNE-ET-LOIRE



Bienvenue à l'ENS d'Azé

du toit des grottes à la Mouge



Parcours d'1,6km - Durée entre 45min et 1h20 (raccourci possible)
Toute exploration se mérite ! Même si le circuit est relativement court, il peut s'avérer exigeant.
Ainsi, pour votre sécurité :

- Equipez-vous correctement et restez sur le sentier balisé,
- Ne vous engagez pas sur le circuit lors de mauvaise météo ou de vent,
- Tout feu est strictement interdit sur l'ensemble du site.

Merci de votre vigilance !

Dans ce territoire du Mâconnais, la nature est reine. Depuis des centaines de milliers d'années, l'eau et l'homme cohabitent ici, façonnant les paysages au fil du temps... Fidèle à sa volonté de protection, de gestion et de valorisation des espaces naturels de Saône-et-Loire, le Département poursuit ici la mise en valeur de son patrimoine naturel. Ainsi, au cœur du chaînon calcaire « En Rochebin », un sentier aménagé vous guide de la forêt située sur les hauteurs du site préhistorique des grottes d'Azé jusqu'aux rives de la rivière Mouge en contrebas. Partez à la découverte des mondes fascinants de la forêt et des zones humides, riches en trésors naturels et en mystères...

Quelle richesse ! Entre nature envoûtante et empreinte humaine, suivez l'écureuil intrépide qui vous montrera le chemin pour découvrir ces mondes fabuleux !



Donzy-le-Perthuis
Cluny

Le Puits

DEPART

Camping des grottes

Bourg Azé

St Gengoux-de-Soissé

Belvédère

Passage du « Sentier des Ours » (commune d'Azé)

Variante Circuit ENS (retour rapide)

Circuit ENS



Envie d'en découvrir encore plus ? C'est tout naturel ! D'autres ENS71 sont également accessibles dont deux se situent à proximité : la Lande de Nancelle à la Roche-Vineuse et le Marais de Massilly. Plus d'informations sur 

La nature est fragile et vous accueillez : respectez-là !  

Ce secteur est classé « Site et monument naturel de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque » pour ses Cèdres et ses Buis bicentenaires 

© Illustrations plan d'accent : X.Gallard (EDED)
ensemble des visuels : CD71, Adobe Stock



Les zones humides : un monde entre terre et eau



Dans les zones humides, l'eau est présente de façon permanente ou temporaire et la végétation y est dominée par des plantes qui aiment l'eau (ou hydrophiles) pendant au moins une partie de l'année : marais, tourbières, prairies inondées, mares, bords de rivières...

Elle forme un milieu extrêmement riche et vivant, entre terre et eau

La nature n'est pas seulement belle, elle est aussi très « utile ». Les zones humides se révèlent être d'une richesse insoupçonnée et remarquable. Malheureusement trop méconnues et même menacées, elles remplissent des fonctions essentielles aux équilibres écologiques, au fonctionnement des écosystèmes et rendent de précieux services à l'Homme.

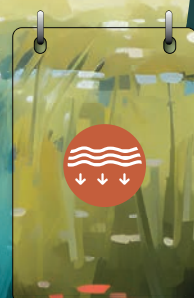
Il faut protéger ces zones humides car ce sont de vrais trésors !

Orage eau désespoir

En France, près de la moitié des zones humides ont disparu entre 1960 et 1990, remplacées par des routes, des champs ou des villes. Aujourd'hui, elles sont mieux protégées, mais 4 sur 10 continuent encore de se dégrader...

Sauvegarder ces zones est essentiel pour nous tous !

Les regarder disparaître, c'est perdre des animaux et des plantes remarquables, aggraver le réchauffement climatique, polluer davantage l'eau, causer plus d'inondations...



L'eau et les milieux aquatiques sont maintenant intégrés dans la Loi : leur destruction est susceptible de poursuites et de sanctions pénales.



BUDGET

Compte-tenu des intérêts écologiques du secteur Le coût global de ces aménagements est d'environ **48 000 € TTC** :

- ➔ Conception, réalisation et pose du platelage bois (JNS) : 29 000€ HT / 34 800 TTC
- ➔ Mise en Forme, fabrication et pose du mobilier pédagogique (Pic-Bois) : 10700€ HT / 12800€ TTC





CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr